



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Test des sirènes 2016: adopter le bon comportement

Les sirènes peuvent sauver des vies pour autant qu'elles fonctionnent et que la population sache comment réagir lorsqu'elles retentissent. Pour tester ces deux conditions, un contrôle général des sirènes d'alarme a lieu annuellement. Ce test se déroulera cette année mercredi 3 février de 13h30 à 15h.

Chaque premier mercredi du mois de février, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) ordonne le contrôle du fonctionnement des sirènes sur l'ensemble du territoire. Les sirènes retentiront à travers tout le pays mercredi 3 février 2016 de 13h30 à 15h au plus tard. Ce test annuel permet de s'assurer de la capacité opérationnelle des sirènes et du système de télécommande associé. En cas de défaillance décelée, le Service de la sécurité civile et militaire planifie ensuite les réparations, les changements ou les adaptations nécessaires.

Les sirènes demeurent, face à la fragilité et à la pluralité des outils de communication modernes, le seul moyen de transmettre efficacement et rapidement l'alarme à l'ensemble de la population et de l'orienter vers une voie de communication officielle.

Le réseau d'alarme vaudois est composé de 451 sirènes fixes et 192 sirènes mobiles, auxquelles s'ajoutent des moyens d'alarme par téléphone pour les personnes vivant dans des maisons isolées. Le canton de Vaud dispose, depuis fin 2015, sur l'ensemble de son territoire de POLYALERT, nouveau système de transmission de l'alarme à la population plus performant, plus sûr et adapté aux nouvelles technologies.

L'alarme générale se caractérise par un son oscillant et continu, diffusé pendant une minute et répété une fois dans les cinq minutes qui suivent.

Bien que le test des sirènes soit habituel pour bon nombre de personnes, une partie de la population ignore encore le comportement à adopter en cas d'alarme générale. Dans une telle situation, il convient de : premièrement, écouter la radio ou la télévision (via le système d'information ICARO – service d'information de la SSR dans les situations de crise et de catastrophe) ; deuxièmement, suivre les instructions des autorités ; troisièmement, informer les voisins. Un bon comportement peut sauver des vies.

Lausanne, le 01 février 2016

DIS, Laurent Gavillet, chef division Aide à la conduite, Service de la sécurité civile et militaire,
021 316 50 91 - laurent.gavillet@vd.ch www.sirenes-alarme.ch - www.testdessirenes.ch